



N° 14857*07

DEMANDE D'AUTORISATION EUROPÉENNE DE PÊCHE POUR LA PÊCHE DU THON ROUGE EN OCÉAN ATLANTIQUE

Arrêté modifié du 22 mars 2013 portant création d'une autorisation européenne de pêche pour la pêche professionnelle du thon rouge (*Thunnus thynnus*) dans l'océan Atlantique à l'est de la longitude 45° Ouest et en mer Méditerranée.

À transmettre à la DDTM ou DIRM du port d'immatriculation du navire concerné par la demande

PÉRIODE DEMANDÉE

DATE DÉBUT PÉRIODE : |__|_|_|/|__|_|_|/|__|_|_|_|_| ; DATE FIN PÉRIODE : |__|_|_|/|__|_|_|/|__|_|_|_|_|

IDENTIFICATION DU DEMANDEUR

N° SIRET : |__|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_| (A renseigner dans le cas où le demandeur est une entreprise/société)

Nom, prénom ou Raison sociale : _____

Adresse : _____

Complément d'adresse : _____

Code postal : |__|_|_|_|_|_|_| Commune : _____

COORDONNÉES DE LA PERSONNE À CONTACTER

Nom : _____ ; Prénom : _____

Téléphone : |__|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_| ; |__|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|
Fixe Mobile

Mél : _____

DESCRIPTION DU NAVIRE OBJET DE LA DEMANDE

N° d'immatriculation : |__|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_| ; N° IMO : |__|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|

Règlement d'exécution (UE) n°2015/1962

Nom du navire : _____

Organisation de producteurs ou Comité des pêches : _____

Longueur Hors Tout : _____ ; Jauge : _____ ; Puissance : _____

Quartier d'immatriculation : _____ ; Port d'exploitation : _____

Avez-vous effectué une demande de réservation sur le régime d'autorisation considéré ? : Oui Non

DÉCLARATION D'ACTIVITÉ DU NAVIRE (pour la période de validité de l'AEP si celle-ci est délivrée)**ENGIN**

- | | |
|---|---|
| <input type="checkbox"/> PALANGRE (navire de LHT supérieure à 24 m) ; | <input type="checkbox"/> PALANGRE (navire de LHT inférieure à 24 m) |
| <input type="checkbox"/> CANNE (navire de LHT supérieure à 17 m) ; | <input type="checkbox"/> CANNE (navire de LHT inférieure à 17 m) |
| <input type="checkbox"/> CHALUT | <input type="checkbox"/> LIGNE |

VOS DROITS : MENTIONS LÉGALES

Conformément à l'article R921-22 du code rural et des pêches maritimes, le silence gardé par l'autorité administrative, pendant un délai de deux mois, sur une demande d'autorisation de pêche vaut décision de refus.

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès des services compétents du lieu de dépôt de la demande.

SIGNATURE ET ENGAGEMENTS DU DEMANDEUR : ARMATEUR DU NAVIRE OU SON REPRÉSENTANT

Je soussigné (nom et prénom) : _____

- certifie avoir pouvoir pour représenter le demandeur dans le cadre de la présente formalité ;
- certifie l'exactitude de l'ensemble des informations fournies dans le présent formulaire ;
- atteste être en règle au regard du paiement de mes cotisations professionnelles obligatoires – CPO (article R.921-24 du code rural et de la pêche maritime).

Fait le |_|_|/|_|_|/|_|_|_|_|

Signature (et cachet pour les sociétés) :

VISA DE L'ORGANISATION DE PRODUCTEURS DONT DÉPEND LE NAVIRE DEMANDEUR OU DU COMITÉ DÉPARTEMENTAL/INTERDÉPARTEMENTAL DES PÊCHES SI LE NAVIRE N'EST PAS ADHÉRENT À UNE OP

Je soussigné (nom et prénom) : _____

Président, Directeur, de : _____

Émet un avis favorable et certifie que les possibilités de pêche de l'organisation permettent l'exploitation de ce navire dans la pêcherie visée.

Émet un avis défavorable au motif ci-dessous :

Fait le |_|_|/|_|_|/|_|_|_|_|

Signature et cachet :

**RÉSERVÉ À L'ADMINISTRATION
À L'USAGE DU MINISTÈRE EN CHARGE DE L'AGRICULTURE – NE RIEN INSCRIRE DANS CETTE SECTION**

DATE DE RÉCEPTION : ___/___/___ ; DATE DE SAISIE SISAAP : ___/___/___ ; N° DOSSIER : _____

N° Réservation éventuel : 202 ___ / X X X X X X / _____